POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contaire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payées en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte,
9 — 50 — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — soir, Omnibus.
9 — 59 — Poste.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces 20 c. la ligne.

chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le Constitutionnel:

« L'opinion publique s'intéresse de plus en plus aux efforts qui sont tentés en ce moment pour amener une délibération européenne sur les questions qui menacent de troubler la paix. Si nous sommes bien informés, la France et l'Angleterre sont dès à présent d'accord relativement aux termes de la communication qui devra être adressée aux gouvernements impliqués dans le différend. La réponse de la Russie est attendue, et il y a tout lieu d'espérer que, sous peu de jours, les trois cabinets seront en mesure d'accomplir la démarche qu'ils se proposent de faire.

» Quel sera le succès de leur proposition?

Faut- il penser qu'elle fera disparaître comme par enchantement tous les dissentiments et amènera une pacification certaine? Ou bien doit-on croire qu'elle n'exercera aucune influence sur une situation qui, malgré les bons offices des trois grandes puissances neutres, aboutirait fatalement à la guerre? Selon nous, ces deux opinions sont également exagérées. D'une part, en effet, il est impossible de se faire illusion sur la gravité des dissentiments qui divisent la Prusse, l'Autriche et l'Italie. De l'autre, il ne serait pas moins puéril de supposer que, quand des cours, comme celles de France, d'Angleterre et de Russie, après une entente mûrement délibérée, se donnant une

pareille mission, elles ne la prennent pas au

sérieux. Si des passions puissantes poussent à

la guerre, le sentiment général de l'Europe se

prononce de plus en plus pour le maintien de

la paix. D'après ce qui a transpiré des intentions des trois cours, elles rechercheraient les conditions d'un accord entre la Prusse, l'Autriche et l'Italie dans des compensations territoriales qui les désintéresseraient toutes également. C'est dans cette recherche que réside la difficulté des négociations futures. Certainement il serait à désirer que l'on pût s'entendre pour assurer à chacun des gouvernements qui sont aujourd'hui en armes des satisfactions suffisantes. La paix y gagnerait en stabilité; mais, en supposant que les délibérations qui auront lieu ne réalisent pas entièrement, sous ce rapport, les vœux de tous les cabinets, elles pourraient néanmoins apporter des solutions de nature à être acceptées honorablement par toutes les parties, parce qu'elles seraient le résultat de l'accord unanime des puissances de l'Europe.

» Sans nous dissimuler les difficultés que rencontrera la démarche qui va être faite par la France, l'Angleterre et la Russie, nous la considérons donc comme une tentative sérieuse qui a pour elle les encouragements de l'Europe entière et qui sera secondée par tous les grands intérêts qui militent en faveur de la paix. »

On lit dans l'Epoque:

A en croire le Journal officiel de Dresde, les négociations, ou, pour employer le mot de lord Clarendon, les communications relatives à la réunion d'un congrès auraient définitivement abouti. Cette proposition aurait été acceptée par toules les puissances intéressées.

Est-ce à la réunion du congrès ou aux complications nouvelles signalées dans les Principautés danubiennes, ou enfin à la question chilienne que se rattache le voyage à Paris de M. Layard, sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères d'Angleterre? Rien ne nous permet encore d'admettre une quelconque de ces hypothèses plutôt que les autres. Les bruits les plus divers circulent, et la loi sur la presse nous oblige à garder le même silence que le Moniteur. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que M. Layard a été reçu par l'Empereur.

Les journaux anglais ne croient pas plus que nous à l'efficacité d'un congrès.

La nouvelle donnée par le Journal de Dresde de l'acceptation du Congrès par toutes les puissances, est démentie par une dépêche de Berlin

Le Moniteur du soir nous apprend d'ailleurs que la Note que la France, l'Angleterre et la Russie doivent adresser à Vienne, à Berlin, à Francfort et à Flórence, pour provoquer la réunion d'une conférence, n'est pas encore rédigée, mais que les trois puissances en concertent en ce moment les termes, et qu'il y a lieu de penser qu'elles vont se trouver incessamment en mesure de faire parvenir cette importante communication aux gouvernements auxquels elle est destinée.

On écrit de Florence, 23 mai.

On assure que le général de La Marmora a déclaré qu'il acceptait, avec une pleine confiance, la proposition de congrès, et qu'il était disposé à faciliter autant que possible la tâche des puissances médiatrices. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la réponse suivante du roi de Prusse à la municipalité de Breslau :

« Puisse la parole royale vous convaincre que ce n'est pas un but ambitieux, surtout un but non autorisé par l'intérêt de la patrie commune, mais le devoir de la Prusse et la nécessité de sauvegarder ses biens les plus sacrés qui peuvent amener le roi à appeler son penple aux armes.

» Les habitants de Breslau peuvent aussi être convaincus qu'une entente sur les questions qui divisent le gouvernement et la Chambre est le but et l'ardent désir du roi. Dans l'espoir que la perspective des dangers qui menacent la Prusse et les raisons de droit amèneront, par une abnégation commune devant le pays, la médiation désirée, le roi convoquera le Parlement. »

On lit dans la Correspondance provinciale de Berlin, du 23 mai :

« La Prusse et l'Italie n'ont pas refusé le congrès, bien qu'elles aient peu de confiance dans ses résultats. L'Autriche y a surtout été opposée à cause de la Vénétie. Il semble difficile d'arrêter une base de négociations en vue d'un résultat favorable. Il est, par suite, à peine possible de suspendre les armements ou de les maintenir sans but certain. On attend prochainement l'invitation à un congrès. La Prusse favorisera certainement, autant que possible, l'œuvre de la paix.

» La nouvelle d'une proclamation imminente que ferait le roi est dénuée de fondement. La nouvelle du départ prochain du roi, pour le

BEURBRETON.

LE MUSICIEN DES PAUVRES.

Par Eugène Moret.

III.

L'accident récent avait eu des suites graves. Un instant le pauvre musicien avait pu se croire une épaule démise et à la veille d'un bras de moins. Grâce à la nature de l'accident, beaucoup plus qu'à la puissance de la science, grâce surtout aux soins qui ne lui furent pas ménagés, Kæzener put espérer, après quelques jours de violente souffrance, en être quitte pour six semaines à deux mois d'inaction. Ces soins, il les devait à la seule femme qui parût en ce monde s'intéresser à lui; et cette femme c'est à peine s'il la connaissait. Avant sa fâcheuse aventure, il ne lui avait peut-être pas parlé dix fois. C'était une voisine et rien de plus. On comprend si la surprise de Kæzener fut grande, en voyant cette jeune fille s'installer à son chevet. Pour qui cependant avait

pénétré le caractère de Marianne, rien n'était plus simple ni plus naturel. Elevée à la rude école de la misère et du travail, Marianne avait les manières libres, la parole haute, la voix criarde, mais, comme elle le disait elle-même, le cœur sur la main.

La veille, Kœzener fût passé près d'elle qu'elle ne l'eût pas regardé; le lendemain, il souffrait, elle le soignait; elle était prête à se dévouer pour lui, à donner sa vie pour la sienne.

Il y avait un grand mois que Kœzener n'était sorti de sa chambre, Marianne lui faisait son petit ménage, lui préparait ses tisanes, ses repas, courait pour lui à droite, à gauche, mettait pour son voisin sa vieille tante à contribution et ne permettait pas le plus faible remerciment et la plus humble apparence de reconnaissance.

- Drôle de corps! se disait Kæzener, excellent cœur, mais comment m'acquitter jamais avec cette bonne fille?

Il est vrai d'ajouter que la pensée de Kœzener s'absentait souvent, et qu'il lui arrivait parfois de ne pas voir ce qui se passait sous ses yeux. L'insouciant musicien tombait dans des accès de misanthropie qui le rendaient méconnaissable à qui l'avait le plus pratiqué. Comme ce garçon aime le travail, se disait

Marianne, l'inaction le tue. Marianne ne se trompait pas, Kœzener aimait le travail qui fait vivre son homme et lui assure son indépendance en sauvegardant sa dignité; Kœzener aimait le travail qui ouvre à l'illusion toutes les portes de l'enthousiasme; Kœzener aimait surtout le travail qui étourdit et, chassant la pensée avide d'émotions fatales, couche le corps épuisé de fatigue et condamne au repos le cerveau brisé.

Kœzener ne travaillait plus, aussi son cœur battait trop à l'aise et son âme ardente déployait ses ailes de feu. Il avait aimé, et il rêvait à l'unique amour de sa vie, amour sans lendemain et sans dénouement. Cet amour avait salué le déclin de sa jeunesse, ne lui léguant que des regrets pour l'âge mûr. Magnifique coucher de soleil d'une journée sans orage. Kœzener égrenant un à un les souvenirs déjà si loin de ces deux dernières années, se rappelait avec une tristesse indicible et une joie secrète les heures folles de la passion qui l'avait fait vivre et avait failli le tuer.

Un compatriote le présentait au marquis de Montlausier, et celui-ci l'acceptait comme professeur de musique de sa fille. C'était une enfant maladive à qui il s'agissait moins d'apprendre à déchiffrer les compositions des grands maîtres et à sentir les beautés qu'à l'initier lentement, et par des pentes douces, aux mystères de la vie. Il paraissait étrange au premier abord qu'on eût choisi un maître de musique pour cette délicate besogne. Mais Mlle de Montlausier, aussi instruite qu'une femme peut l'être, refusait tout conseil direct, et ne trouvait que dans la musique un assoupissement à la lassitude de son corps et aux mortelles langueurs d'une âme énervée.

Le premier soir que Kœzener se trouva en présence de sa noble élève, aucune émotion ne trahit sa voix et ne troubla son esprit. Mlle de Montlausier était belle, mais Kœzener avait rencontré des femmes aussi belles dans sa brumeuse Allemagne, et plus tard à Naples et à Florence. Puis il était pauvre, il était vieux et il n'avait jamais eu les loisirs de songer à l'amour. La leçon suivante cependant, il parut indécis, inquiet, tourmenté. Il sortit de l'hôtel de Montlausier avec un peu de fièvre et les idées pas très-nettes. Il se crut malade, prit un bain et se mit au lit. Quand il revint la troisième fois, il éprouva comme un vertige subit qui le força d'interrompre sa leçon. Dans la suite il fut plus calme, parce qu'il connaissait son mal, mais il le jugea sans remède, et travailla seulement à le dissimuler. Pauquartier-général, est prématurée et erronée. Par contre, le prince royal et le prince Frédéric-Charles doivent prendre cette semaine leurs commandements.

Deux projets de loi ont été présentés à la Chambre du Wurtemberg.

Le premier a pour objet de mettre à la disposition du ministère de la guerre la landwehr entière.

Le second demande un crédit de 7,700,000 florins pour la mise de l'armée sur pied de campagne, pendant une durée de six mois.

Une dépêche de Berne annonce que l'Autriche et l'Italie ont déclaré officiellement au conseil fédéral qu'elles s'engageaient à respecter la neutralité de la Suisse en cas de guerre.

On assure que l'Autriche aurait déclaré au gouvernement français qu'elle se tiendrait sur la défensive dans le quadrilatère, et qu'elle se bornerait à refouler les attaques qui pourraient se produire de ce côté. D'après les mêmes renseignements, les volontaires qui s'enrégimentent aujourd'hui seraient transportés par la flotte italienne sur les côtes de Dalmatie, où l'armée autrichienne les laisserait débarquer sans opposition et leur couperait toute retraite, lorsqu'ils se seraient imprudemment avancés.

On écrit de Vienne, le 19 mai, à l'Agence Bullier:

- « Si les renseignements que je reçois sont exacts, l'armée autrichienne dépasserait le chiffre de 800,000 hommes.
- » L'empereur reçoit presque tous les jours le général de Benedeck, le ministre de la guerre et d'autres ches supérieurs de l'armée. »

Le correspondant de Marseille du Messager du Midi est allé à Gênes, et nous extrayons d'une lettre, qu'il consacre à cette dernière ville, les lignes suivantes:

- « La troupe de ligne a totalement abandonné Gênes, se repliant vers la Lombardie, et abandonnant la garde de la ville à la milice citoyenne. Tous les services sont faits par la garde nationale, qui accepte ces fonctions avec un patriotisme digne d'éloges. Tandis que les pères veillent à l'ordre public, les fils s'enrôlent dans les volontaires garibaldiens; 3,000 Génois sont déjà inscrits pour ce corps franc.
- » Je viens de vous parler des canons qui garnissent les batteries du port militaire. La ville entière se hérisse de boulets. Rien de semblable n'avait été vu en 1859. Gênes s'arme en défense comme si on devait l'assiéger demain.
- » Le fait qui m'a paru le plus caractéristique, ce sont les préparatifs que l'on fait par-

tout pour le logement chez le particulier d'une armée de trente mille hommes. Une circulaire a été adressée à ce sujet à tous les propriétaires génois, les avisant que les casernes et les établissements publics devant être insuffisants pour recevoir les soldats attendus, on les invitait à préparer chez eux des lits militaires. Et chacun s'empresse de le faire. J'ai vu sur les terrasses d'un grand hôtel dont le nom m'échappe, Via Nuova, à côté du café de la Concordia, des rangées de lits de camp, tout prêts à recevoir un bataillon entier.

» A Gênes, on croit unanimement que les culottes rouges vont arriver. C'est ainsi que l'on désigne les soldats français. »

L'Indépendance belge croit savoir que la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Turquie s'opposeront à l'intronisation du prince Charles de Hohenzollern, comme hospodar des Principautés.

D'après la Correspondance provinciale, de Berlin, le gouvernement prussien n'est pour rien dans la détermination inattendue du prince de Hohenzollern. Celui-ci n'a informé de sa résolution le gouvernement prussien que lorsqu'il était déjà arrivé sur le territoire des Principautés.

La convention intervenue entre la Turquie et la Russie pour régler leur action commune dans les Principautés danubiennes aurait été communiquée à la Conférence. La Prusse seule aurait élevé des objections contre cette convention.

On lit dans le Pungolo, de Naples:

« Des lettres de Grèce nous annoncent que dans l'Albanie et l'Epire règne une vive fermentation, par suite de la nouvelle que Garibaldi, dont le nom y est très-populaire, va quitter Caprera. Une ancienne tradition de ces pays dit que ces populations doivent être délivrées par un homme rouge. Cette prophétie occupe beaucoup les esprits depuis quelque temps. On va jusqu'à croire que Garibaldi est l'homme rouge désigné par le destin. »

Les lettres de Constantinople du 15 mai annoncent que quelques tentatives isolées de soulèvement en Epire et en Thessalie ont été comprimées. Le gouvernement turc prend des mesures de sûreté pour les éventualités de guerre. De nombreux renforts ont été envoyés, ces jours derniers, à l'armée d'observation du Danube. Le 14, deux vapeurs sont partis de Constantinople, chargés de troupes et d'artillerie. Tous les régiments ont été remis au complet.

Les forteresses ont été réarmées, notamment du côté de la Grèce et du Montenegro. L'escadre a été réparée pour pouvoir croiser dans l'Archipel. Des troupes ont été envoyées en Thessalie et dans l'île de Crète. A Madrid, le gouvernement ayant été interpelé sur le bombardement de Valparaiso et les déclarations de M. Layard à la Chambre des communes d'Angleterre, M. Bernudez de Castro a déclaré qu'il avait prévenu les gouvernements étrangers de l'intention où était l'Espagne de recourir à tous les genres d'hostilités pour venger le sang répandu. Le ministre a ajouté que, si les républiques américaines continuaient la guerre, l'Espagne continuerait d'agir à leur égard avec énergie.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le conseil d'Etat vient d'adhèrer aux amendements proposés par la commission du Corps-Lègislatif chargée d'examiner le projet de loi sur la propriété littéraire. Le droit de propriété sera donc porté à cinquante ans, et les auteurs pourront en disposer par testament, au même titre que pour tout autre meuble ou immeuble.

— Au Sénat, la question de l'abolition de la peine de mort, qui doit être très-prochainement discutée, sera l'objet d'un débat très-approfondi. On assure que plusieurs membres de cette haute assemblée ont l'intention de parler en faveur de l'abolition de la peine de mort. Pour donner plus d'importance à l'examen de cette question, qui renferme un grand intérêt social, le gouvernement vient de faire venir de Londres et de faire distribuer aux sénateurs l'enquête faite en Angleterre par une commission du Parlement anglais sur cet important sujet.

Cette enquête comprend les statistiques criminelles de tous les Etats de l'Europe, et ce travail est le plus complet qui ait jamais été fait sur cette matière, qui occupe depuis si longtemps les moralistes, les législateurs et les hommes d'Etat.

- On lit dans le Moniteur :

Certains journaux ont annoncé à diverses reprises que l'Exposition universelle était remise à 1868. Tantôt on a donné pour cause à ce prétendu retard la lenteur avec laquelle les comités d'admission termineraient leurs travaux; tantôt on a dit que la construction du palais du Champ-de-Mars ne pourrait être achevée à l'époque indiquée. Récemment encore les nouvellistes ont profité des bruits de guerre pour affirmer de nouveau que l'Exposition n'aurait pas lieu en 1867.

Ces différentes allégations sont absolument dénuées de fondement. La commission impériale presse le plus possible les comités d'admission, et les retardataires ne sauraient désormais résister longtemps aux fréquents appels qui leur sont adressés. Quant aux travaux de construction, ils suivent leur cours régulier, et seront certainement achevés aux époques prévues par la commission impériale. Enfin il n'est pas plus exact de prétendre qu'il ait été question, durant ces derniers temps, de retarder l'Exposition universelle, qui sera ouverte le 1^{er} avril 1867, jour fixé par le décret impérial.

- Le maréchal Bazaine, dit la Gazette de France, quittera, dit-on, le Mexique avec le premier détachement qui rentrera en France. L'armée expéditionnaire ne se trouvant plus alors assez forte pour qu'un maréchal de France reste à sa tête, il en remettra le commandement au général Douai.
- La mort de M. Flocon réduit à sept le nombre des membres survivants du gouvernement provisoire de 1848. M. Flocon avait été précédé dans la tombe par MM. Dupont (de l'Eure), François Arago et Armand Marrast. Il laisse après lui MM. Louis Blanc et Ledru-Rollin, qui habitent Londres, Marie et Garnier-Pagès, qui siégent au Corps-Législatif; Crémieux, qui a pris la robe d'avocat; Albert, qui occupe un modeste emploi à la Compagnie parisienne du gaz, et, enfin, M. de Lamartine.
- La secousse de tremblement de terre qu'on a ressentie à Marseille le samedi 19, à neuf heures du matin, a été également remarquée à Toulon. On écrit de cette dernière ville que deux chocs successifs, le second plus fort que le premier, à quelques minutes d'intervalle ont secoué les maisons et effrayé la population. On en a été quitte pour la peur; aucun dégat n'a été constaté, sinon de la vaisselle brisée, notamment à l'Hôpital civil.

- On lit dans l'Evènement :

Le correspondant viennois de la Presse la envoie la traduction d'une excellente bouffonnerie publiée par le Figaro autrichien:

COMME QUOI LA SITUATION ACTUELLE
EST LA MEILLEURE!

L'Autriche et la Prusse sont en présence. Elles ne peuvent pas s'attaquer, parce qu'ella abhorrent l'agression.

Elles ne peuvent pas se défendre, para qu'on ne les attaque pas.

Elles ne peuvent pas commencer la guerre, parce qu'il n'y a pas de casus belli.

Elles ne peuvent pas faire la paix, pare qu'il n'y a pas eu de guerre.

Elles ne peuvent pas conclure d'armistice, parce que les hostilités n'ont pas encore commencé.

Elles ne peuvent pas désarmer, parce que, de leur propre aveu, elles n'ont pas armé.

Elles ne peuvent pas non plus négocier, ca

les négociations diplomatiques ont pris fin. Elles ne peuvent pas reprendre ces négociations, parce qu'elles n'ont pas été rompus

officiellement.

Donc l'Autriche et la Prusse ne peuvent n

vre homme !... il lui était souvent donné dans la même soirée de subir toutes les tortures à la fois. Mlle de Montlausier était trop belle, trop riche et surtout trop sière pour soupçonner, non l'amour de musique, mais seulement que les séductions de sa personne pussent être visibles à l'œil d'un homme de si basse condition. Elle se faisait coquette avec lui, par pure distraction, ou encore pour apprendre le lendemain à l'être sérieusement avec d'autres. Elle avait en sa présence de ces abandons qu'une femme ne se permet ordinairement qu'en face d'elle-même, et de ces caprices impérieux qui l'humiliaient et le captivaient. Lui, l'homme indépendant, il savait bien qu'il eût été lâche avec cette femme, si cette semme eut eu souci/d'une lacheté de lui. Aussi vingt fois s'était-il juré de ne plus retourner à l'hôtel de Montlausier; la passion l'entratnait, il transigeait avec sa parole, il remettait au lendemain la réalisation du pacte avec lui-même.

Un soir, qu'il était attendu, un soir de leçon, il alla au café, s'attabla, demanda de la bière et but. A l'homme d'une sobriété excessive, il fallut peu de chose. A neuf heures il vidait sa troisième canette, à dix heures il regagnait sa demeure en trébuchant, la leçon était manquée.

Il eut du courage, ne parut pas de huit jours à l'hôtel de Montlausier, et écrivit une longue lettre d'excuses dans laquelle il annonçait la cessation de ses leçons.

Le chapitre était clos, et si Kœzener souffrait toujours, personne au monde ne soupçonnait cette souffrance. Le visage pâle de Mlle de Montlausier passait devant ses yeux, lui arrachant des larmes de rage, son sourire éclairait quelques-unes de ses veilles et ranimait son archet mal assuré dans ses doigts brûlants. Ses amis ne croyaient ni à ses larmes, ni au travail de ses nuits.

Kœzener en était là le jour de son fatal accident. Cachant l'amour de sa vie et la puissance de son génie à tous, il marchait lentement, le front bas, l'air résigné et le rire complaisant aux lèvres. Ce qu'il attendait il l'ignorait, puisqu'il n'avait rien à espérer que la vie quelques années encore et la mort comme dénouement suprême.

C'est alors que Kœzener regarda Marianne, et

qu'il se dit : comment récompenser cette généreuse fille des soins qu'elle me prodigue? A force de la regarder, il remarqua qu'elle n'était point si commune qu'il l'avait cru d'abord, que sa taille un peu forte n'était ni lourde ni épaisse, que son buste était bien

pris, sa poitrine large et sa tournure assez dégagée. Belle de ses dix-huit ans qui en sonnaient vingtquatre sur ses traits déjà affadis, et haute en couleur, elle avait son genre de beauté à elle. Pourquoi pas?... se disait Kæzener, comparant sa petite personne maigrette à la nature opulente de la fille du peuple, son teint bilieux à sa fratcheur, ses veux gris, petits, rentrés, à ses prunelles claires, bordées de longs cils et ombragées par des sourcils arqués et bien fournis ; son front dénudé et ses quelques rares cheveux grisonnants à sa magnifique chevelure d'un noir de jais et hardiment plantée, ses trente ans d'hier à ses dix-neuf ans de demain. pourquoi pas?... elle a la beauté du diable, il est vrai, mais moi j'en ai la laideur, pourquoi pas ?... elle est active, courageuse, et paraît avoir de l'ordre, - avec une femme comme celle-là, le ménage le plus boiteux doit forcément marcher droit.

Porté à s'exagérer les dehors assurément peu brillants de Marianne, Kœzener en exagérait bientôt les qualités. Aussi secrètement, dans sa solitude, une voix tout bas lui soufflait: « A quoi bon mentir à toi-même et de parti pris te cacher la vérité, Marianne est la femme promise à l'artisan et non à l'artiste. Est-ce donc cela que tu avais révé? Que deviendront tes inspirations au souffle de cette femme qui ne saurait te comprendre et t'aimer? Demain te seras l'homme des mesquins soucis et des puérilits vulgaires, tu ne seras plus le musicien amoureux à son art qui abandonne un lambeau de sa vie sur le champ de bataille pour l'éclair du génie qui doit luminer l'œuvre, fruit des veilles laborieuses.

A cela Kœzener répondait : Marié, mon individualité ressortira dans l'isolement, et je serai à l'fois l'artiste et l'homme social.

Alors épouse une femme intelligente, soufflait et core la voix, une muse sœur de la tienne, non un femme qui crée, mais une femme qui sent, et à force en effet se décuplera si ton nom reste seul et endure patiemment les heures de l'isolement.. La femme que tu choisis sera un obstacle à tes travaux, elle pèsera du poids de ses besoins et de ses appetits vulgaires sur ton repos nécessaire et arrêtera ton élan.

Oui, c'est vrai, cela, concluait Kœzener, mais que veux-tu, voix retardataire, je me fais vieux et je suis résigné à ne rien être. Puis, qui m'assure que tu n'es pas l'orgueil, qui par un langage artificient cherche à me soustraire à mes devoirs sociaux et l

altaquer, ni se désendre, ni faire la guerre, ni faire la paix, ni conclure d'armistice, ni commencer les hostilités, ni désarmer, ni négo-

L'Autriche et la Prusse sont réduites à l'inac-

Donc la situation actuelle ne peut pas être modifiée.

Mais ce qui ne peut pas être modifié ne peut pas non plus être amélioré.

Or, ce qui ne peut pas être amélioré est evidemment ce qu'il y a de meilleur.

Donc la situation actuelle est la meilleure, quod erat demonstrandum.

Je ne croirai jamais que l'homme qui a écrit cette fantaisie si gaie et si spirituelle, vive exclusivement de chandelles, mais de temps à autre, j'en suis sûr, il tâte de la bougie ou de l'huile de pétrole.

Théâtre de Saumur.

La troupe d'opéra-comique que nous possédons a abordé jeudi le grand-opéra avec un rare bonheur. Le Trouvère a été rendu avec un succès auquel nous ne nous attendions pas. La représentation entière a été un assaut courtois dans lequel chacun avait à cœur de soutenir l'honneur de son nom et de se montrer digne de la nouvelle chanteuse qui se présentait pour la première fois sur notre seène.

Nous n'entreprendrons pas de parler des acteurs que nous connaissons si favorablement. Dans l'opéra difficile que ces artistes ont interprété, ils se sont véritablement surpassés; pleins de confiance en leur talent, ils ont chanté avec une pureté, une grâce admirables, avec un entrain et un ensemble qui témoignent des études sérieuses auxquelles se livrent les pensionnaires de M. Nestor. Aussi, le public leur a-t-il largement exprimé sa satisfaction par des bravos unanimes et des plus énergiques.

Rappelons l'air principal du baryton, au second acte, Son regard, son doux sourire, et le duo du 4° acte; n'oublions pas M. Berti dans son grand air du Trouvère, Exilé sur la terre, et dans le chant du Miserere, au 4° acte.

Un mot seulement pour M^m· Labat, qui a été si belle dans le rôle de Léonore. Les morceaux qui lui ont valu le plus de bravos sont : La nuit calme et sereine, Brise d'amour fidèle, et le Miserere.

En un instant M^{me} Labat s'est vue entourée de bouquets; comme une avalanche ils sont tombés à ses pieds, lancés de toutes les directions. Cette scène, dans laquelle le public était acteur, devait plus tard se renouveler pour M^{me} Brus.

Mme Brus possède une voix d'une vigueur peu commune, qu'elle dirige à merveille et

dont elle tire un excellent parti. Le rôle d'Azucèna semble créé pour elle, et si parsois on a pu faire la remarque d'un peu trop d'énergie, M^{me} Brus a prouvé, dans son duo avec M. Berti, au 4° acte, qu'elle sait modérer son organe de manière à lui faire dire avec une douceur délicieuse: O ma patrie! ô chère Espagne!

Nous avons eu dans la soirée de jeudi, ce qui en a encore augmenté le charme, le contraste le plus frappant entre deux genres de talent complètement opposés. Avec M^{me} Labat, la douceur et la grâce; avec M^{me} Brus, la force et l'énergie. Le talent dramatique de M^{me} Brus est exceptionnel; Azucéna a fait frémir son auditoire dans le récit de sa fatale erreur; par son geste, par ses mâles accents, par le feu qui anime son regard, elle nous a fait partager toutes les souffrances de sa situation, elle nous a initiés à tous ses sombres pressentiments et à toutes ses craintes pour son fils adoptif.

Il faut toute la valeur que possède la musique de cet opéra pour lui conserver la popularité dont il jouit. L'intrigue se perd dans une multiplicité de détails qui rendent l'intelligence difficile, surtout à une première représentation.

Voici les divers incidents qui forment le nœud de cette pièce :

Au lever du rideau, la scène est occupée par les vassaux du comte de Luna, couchés à la porte du palais d'Aljaferia, à Saragosse, et Fernand, l'ami et le confident du comte, leur fait savoir que leur maître est en proie à un sombre délire, qu'il a un rival dans Manrique le Trouvère. Ce nom rappelle des souvenirs éloignés, et la troupe demande le récit de cette histoire mystérieuse qu'on rapporte sur le frère du comte.

Fernand se rend à leurs désirs: Un jour, leur dit-il, une vieille sorcière s'approcha du berceau du frère du comte, sous prétexte de tirer l'horoscope de l'enfant; celui-ci eut aussitôt une fièvre violente. Le père de votre maître fit périr la vieille sur un bûcher; mais, du milieu des flammes, elle poussa des cris de vengeance, et, pour y répondre, sa fille, témoin de son supplice, enleva l'enfant du berceau. Quelques jours après, on trouva dans l'endroit même du bûcher où la vieille avait péri les membres épars d'un enfant.

Le comte de Luna est à la recherche de la Bohémienne pour venger son jeune frère.

Tout-à-coup Léonore apparaît : rien ne l'avait annoncée, et on se demande quelle circonstance l'amène; on se croirait presque au début d'une nouvelle pièce. Léonore commence par une erreur : elle prend le comte pour Manrique. Au milieu de la déclaration de ses sentiments, elle aperçoit le Trouvère.

La lune devait se montrer à travers les nuagés et éclairer ce nouveau personnage; jeudi, M. Berti est entré brusquement sur la

scène. Léonore, reconnaissant le jeune homme qu'elle aime, se voit victime d'une méprise et confesse son erreur. Le comte se trouble, et dans sa jalousie appelle Manrique dans un combat singulier. Le départ de celuici occasionne un évanouissement à Léonore.

Ainsi se termine le premier acte qui a pour titre : le Duel.

Au second acte, on devait voir dans la montagne un grand feu, et tout auprès la Bohémienne et son fils. On comprend qu'on ait du nous supprimer ce feu, les jeux de pyrotechnie n'étant pas sans danger. Aussitôt qu'Azucéna et Manrique se sont trouvés seuls, celui-ci demande à la Bohémienne l'explication des mots de vengeance qu'il lui a entendu prononcer, et Azucéna rappelle la mort de sa mère, sa vengeance, l'enlèvement de l'enfant, sa compassion et l'erreur que lui fait commettre son trouble : elle a jeté au feu son propre enfant.

Manrique apprend ainsi qu'il n'est que le fils adoptif de la Bohémienne, fils qui ne lui est pas moins cher cependant, puisqu'elle s'est dévouée pour le sauver, dans une lutte où il est resté pour mort sur le terrain, et dans laquelle il a fait grâce lui-même au comte, son rival.

La fausse nouvelle de sa mort était parvenue jusqu'à Léonore, qui, de dépit, veut prendre le voile dans le couvent de la Croix. Nouvel incident: un messager apprend cette détermination à Manrique, qui dut soutenir une lutte terrible pour quitter sa mère et aller au secours de sa maîtresse. Azucéna, en effet, toujours inspirée, a le pressentiment que le Trouvère va à la mort.

M^{me} Brus a parfaitement rempli ce rôle, elle était véritablement le type de ces sorcières que les vieilles femmes représentent si bien aux enfants, et qui vivent en société avec quelques personnages fantastiques.

Au moment où l'on s'y attendait le moins, on apprend que le comte de Luna a formé le projet d'enlever Léonore, et Manrique arrive à l'instant où ce seigneur prend ses dispositions pour cet enlèvement. Mais, en présence de son rival et de la détermination de Léonore, le comte doit se retirer, nourrissant en lui-même des sentiments de haine. Un sort heureux semble promis aux deux amants qui s'unissent..... Vaine espérance!

Le troisième acte s'ouvre ordinairement par des chœurs, des divertissements qu'il est impossible d'avoir dans un théâtre non pourvu d'un corps de ballet.

Le comte de Luna se montre soucieux et colère de savoir Léonore dans les bras d'un rival, quand tout-à-coup Fernand lui annonce qu'une Bohémienne a été surprise rôdant autour du camp, qu'elle a été faite prisonnière et qu'on l'amène.

Mme Brus, conduite par des soldats, a parfaitement chanté: La Bohémienne erre au loin sans projet;

Tremblante, poursuivie,

J'ai pour abri le ciel, le monde pour patrie.

Pendant son explication, Azucèna est reconnue pour la Bohémienne que le seigneur de Luna cherchait, et les soldats se préparent à l'entraîner. Azucèna appelle à grands cris son fils, et menace le comte de la vengeance céleste.

Le Trouvère, toujours avec Léonore, entend le cliquetis des armes et se dispose à prendre part à la lutte (Il s'agit d'aller soutenir le siège de Castellor, incident dont on se serait bien passé). Léonore reste seule, accablée par la plus vive douleur.

Ainsi se présente le 4° acte : le Supplice. Le Trouvère, fait prisonnier, est renfermé dans une tour de la place; il doit être sacrisié, avec sa Bohémienne, aux mânes du jeune enfant brûlé vif. C'est alors que retentit le magnifique chant du Miserere, auquel répond Manrique dans sa tour, et qui a été si bien rendu par M. Berti dans les coulisses, et par M^{mes} Brus, Labat et les chœurs. Léonore a résolu de sauver le Trouvère; elle s'offre elle-même au comte comme prix de la délivrance du captif, et, en même temps, prend un poison qu'elle gardait toujours avec elle. Avant que la mort n'ait glacé ses membres, elle a le temps d'annoncer à Manrique qu'il a sa liberté, mais au prix de sa vie, et tombe pour ne plus se relever.

A cet instant suprême, le comte apparaît; il accuse le Trouvère de cette mort, et le fait conduire au supplice.

Pendant ces dernières scènes (ce qui est assez peu naturel), la Bohémienne s'était laissée aller au sommeil, et dans cet état elle répétait souvent: O ma patrie! ô chère Espagne! Elle s'éveille au moment où l'arrêt fatal contre son fils vient d'être exécuté. Le théâtre s'ouvre, elle aperçoit l'échafaud entouré de pénitents; le bourreau se tient appuyé sur sa hache, près du billot, et un drap rouge recouvre le corps de la victime.

La Bohémienne fait savoir alors au comte que celui qu'il a fait mettre à mort est son propre frère.

Après la représentation, la troupe entière a été redemandée, et sur les instances du public, MM. Berti, Lambert, MM^{mos} Brus et Labat se sont présentés sur la scène pour recevoir des applaudissements enthousiastes.

Pour la représentation du *Trouvère* sur notre scène, le directeur a dû diviser la pièce en cinq actes, afin de répondre aux exigences des divers tableaux et préparer des changements qui ne pouvaient se faire à vue. C'est le mode, du reste, suivi dans la plupart des théâtres, bien que l'auteur n'aît donné à son œuvre que quatre actes seulement.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Godet.

me détourner de la route honnête. Tu parles de mon génie, qu'en sais-tu?... Ce que tu n'ignores pas, c'est que voulant toujours m'élever, j'ai marché dans les voies battues et que j'ai constamment côtoyé la misère. Je ne crois plus à cette gloire que depuis bientôt douze années tu promènes sans cesse devant mes yeux, vaine fumée qui s'éloigne chaque fois que je fais un pas pour l'atteindre, et qui aujourd'hui s'évapore et disparaît tout-à-fait. Ce que je cherche, c'est le bonheur intime, l'existence tranquille et douce partagée par le travail et les jouissances de l'esprit.

- Fou! dit la voix.

— La femme que tu calomnies me donnera ce bonheur. Elle me fera oublier et mes rêves insensés et mon fol amour; par son jugement et ses tendances positives, elle mettra de l'ordre dans ma vie et me gagnera à sa cause. Dans vingt, trente ans, je serai toujours Kæzener, professeur de musique, ni plus riche, ni moins pauvre ni surtout moins obscur, mais je serai un homme heureux.

- Endors-toi dans tes illusions et épouse Marianne, dit la voix, mais souviens-toi que si une nouvelle ardeur ne t'enflamme pour l'art et si un amour puissant ne remplit ta vie, tu es un homme

perdu que le désespoir couchera dans la tombe si la folie ne l'a jeté déjà dans un cabanon de Charenton.

- C'est ma destinée, dit l'artiste résigné!

IV.

Le mariage eut lieu ; et les premiers mois ne furent ni plus brillants ni moins agréables qu'ils ne le sont ordinairement. Ce n'est pas sans raison que les poëtes ont appelé lune de miel cette phase du mariage. On se connaissait peu la veille, on ne se connaît pas davantage trois mois après. A moins d'un cas exceptionnel, et heureusement plus rare qu'on se plait à le croire, il entre toujours un peu d'amour dans le calcul de deux êtres qui se lient, pour la vie, par un pacte indissoluble. A défaut d'affection profonde, l'estime, le respect, l'intérêt sont des engins assez puissants pour fermer les yeux du plus clairvoyant et sauvegarder l'illusion. Le réveil viendra assez tôt, le sommeil se prolonge. A quoi bon voir aujourd'hui ce que l'on ne verra que trop demain. Qui sait ?... S'il a été si facile de se tromper, qui assure qu'on ne se trompe pas encore. Le temps est un grand remède , attendons. L'homme s'avoue injuste à l'égard de la femme que déjà il suspecte ; la femme se dé-

clare coupable de pleurer sur un mal imaginaire. On ne s'aime pas, on crie qu'on s'adore, non pour illusionner l'autre mais pour s'illusionner soi-même. Celui qui le premier allumera le brandon de discorde aura tort, la faute pèsera éternellement sur lui et dans vingt ans on la lui reprochera. Chacun veille sur ses actes avec vigilance. On s'en veut même d'une mauvaise pensée alors qu'elle est motivée. On marche droit de crainte de donner la moindre prise sur ses actes. On redouble de persévérance et de délicatesse pour pouvoir un jour, si le malheur redouté arrivait, se poser en martyr. On sait que derrière soi existe toute une famille de faux amis qui vous épient et qui n'attendent que l'occasion de mordre à belles dents dans votre vie.

On sait enfin que devant soi est une route longue, interminable, qui s'ouvre sous vos pas communs, et que l'avenir vous prépare des liens plus forts, des chaînes plus lourdes qui resserreront davantage encore le pacte sacré. Puis, si l'on est jeune, si l'on est beau, si l'on a été vertueux ou timide, on ne songe pas même à tout cela. On s'aime, on se le dit, et voilà tout. Les mêmes qui à l'heure du réveil se lanceront au visage les reproches pleins d'amertume, s'étourdisent trois mois et endorment ainsi leurs

douleurs et leurs soupçons. C'est l'ivrogne qui, jurant de ne plus boire, vide sa bouteille, et n'y tenant plus, la brise, se couche à plat ventre et mord à même la fûtaille; demain, chancelant sur les débris fumants de sa ruine, il s'accusera de ses excès et en voudra au vin généreux du sang rouge qui lui gonfle les veines et du feu qui lui allume le cer-

Trois mois passent, la patience se lasse, la vérité luit, le bandeau tombe. On a eu trois mois de soleil on se résigne à trente années de regrets. Celui dont on n'admirait l'esprit n'est qu'un sot, celle que l'on comparait aux auges du ciel n'est qu'une affreuse coquette. C'est le réveil, et il est d'autant plus terrible que l'illusion aura été plus grande et le sommeil plus lourd.

(La suite au prochain numéro.)

En vente chez M. JAVAUD, libraire à Saumur, le libretto du *Trouvère*.

Dernières Nouvelles.

Le Morning-Post annonce que les invitations formelles pour une conférence qui se tiendrait à Paris pendant la deuxième quinzaine de juin, ont été expédiées par l'Angleterre, la France et la Russie à Vienne, à Berlin, à Florence et à Francfort.

Les journaux de Paris ont reçu de Florence, à la dernière heure, la dépêche suivante :

On assure que le gouvernement italien ne fait pas dépendre son adhésion à la conférence des périphrases qui peuvent être adoptées dans la circulaire d'invitation, parce qu'il a la certitude que les puissances neutres ne peuvent pas avoir en vue d'autre solution pacifique entre l'Autriche et l'Italie que la cession de la Vénétie.

Berlin, 24 mai. — Les trois puissances neutres sont tombées d'accord sur la dépêche d'invitation à la conférence. Il n'y sera pas

(236)

pape. La solution de cette question sera réservée aux puissances catholiques.

Pour les dernières nouvelles : P. Goder.

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de Saint-Martin-de-la-Place prévient MM. les entrepreneurs, que le dimanche 27 mai 1866, à une heure, il sera procédé, à la mairie de Saint-Martin, à la mise en adjuquestion de garantir le pouvoir temporel du dication, par voie de soumissions cachetées,

des travaux à exécuter pour la construction d'un presbytère dans cette commune.

Le montant du devis s'élève à la somme 14,387 fr. 76 c., sans y comprendre la vale de vieux matériaux à employer provenant de démolition de l'ancien presbytère.

On peut prendre connaissance du devis du cahier des charges à la mairie de Sain Martin-de-la-Place, où les plans sont déposi-

Le Maire de Saint-Martin de-la-Place, (246)Léon MAYAUD.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce d'Angers.

Par jugement du tribunal de Commerce d'Angers, du 18 mai 1866, le sieur Louis Chapt, confectionneur d'habillements militaires, demeurant a Angers, rue Plantagenet, a été déclaré en état de faillite dont l'ouverture a été fixée provisoirement au même jour. M. Marcheteau a été nommé juge-commissaire, et M. Achille Bourjuge, licencié en droit et expert comptable, demeurant à Angers, rue Ménage, nº 15, syndic provisoire.

Le Commis Greffier du Tribunal, (257)Léopold Robert.

Communaux des Rosiers

AAFFERMER

AUX ENCHERES,

Le dimanche 17 juin 1866, à midi, Par le ministère de M. Bedon. notaire aux Rosiers.

En la salle de la mairie des Rosiers,

Pour 8 ans qui commenceront le 1er novembre 1866.

1 ent Commun de la Chauvinière situé commune de la Ménitré, contenant 15 hectares 18 ares

2ºnt Communs des Flettes, de la Blairie, des Champillons, du Cléret, de Pont-Forêt, de la Brunellerie, de la Saint-Ambroise.

3 nt Terres, aux Grèves et dans les Fontaines.

Ces terres seront affermées par lots de 66 ares à 1 hectare.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Bedon, notaire aux Rosiers.

Etude de Me BEDON, notaire aux Rosiers.

AAFFERMER

AUX ENCHERES.

En l'étude et par le ministère de M° Bedon, notaire aux Rosiers,

Le dimanche 24 juin 1866, à midi, Pour entrer en jouissance le 1er novembre 1867,

LA FERME DES PRÉS BLONDEAUX,

Située commune des Rosiers,

Appartenant à la fabrique de l'église des Rosiers.

Cette ferme, actuellement exploitée par le sieur Eugène Chardon, con-siste en bâtiments d'habitation et d'exploitation et en 4 hectares 79 ares 97 centiares environ de terres labourables et prés.

La mise à prix est fixée à 600 francs. S'adresser, pour les renseignements, audit Me Bedon, dépositaire du cahier des charges.

Etude de Me LAUMONIER, notaire à Saumur.

AL WEINEDEZE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges.

S'adresser, pour tous renseigne-ments, à Me LAUMONIER, notaire.

Etude de M. CLOUARD, notaire | Etude de M. MAURICEAU, huissier à à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude de Me CLOUARD,

Le dimanche 27 mai 1866, à midi,

DES IMMEUBLES

Dépendant de la succession de Mme veuve Grosbois, savoir:

MAISON, à Saumur, rue de la Cocasserie, à. 3,000 fr. MAISON, à Saumur, rue des 3,000 fr. MAISON, à Saumur, rue du Plessis-Mornay, à. 800 fr. MAISON, à Saumur, même rue, S'adresser, pour tous renseigne-ments, avant l'adjudication, à M°

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

CLOUARD, notaire.

ON DEMANDE A ACHETER à trois hectares de pré, près la ville de Saumur, et de présérence sur la commune de Saint-Lambert. (237)

Etude de Me LEPELTIER-RICHER notaire à Nantes, place Royale,

A VENDRE

De suite et à des conditions trèsavantageuses,

FONDS D'HOTEL

du Commerce et des Colonies

Sis à Nantes, rue Santeuil, près la Poste.

Mobilier de 60 chambres, linge, argenterie, vins, provisions diverses, 4 chevaux et voiture. (226)

A VENDRE

PETITE VOITURE de fantaisie découverte et un tout PETIT CHEVAL avec harnais.

S'adresser à M. Levesque, rue du Palais · de · Justice.

A CEDER DE SUITE.

UN MAGASIN

DE SELLERIE-CARROSSERIE

Articles de Voyages et de Chasse.

A des conditions très-avantageuses. S'adresser à M. Bopin fils aîné, rue d'Orléans, nº 69.

ALLONDER

Presentement

UN JULI PIED-A-TERRE

Rue Cendrière, nº 6,

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1er étage, chambre à cheminée sur la rue:

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2º étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, nº 8.

Saumur

ALOUER

Pour entrer en jouissance au 24 juin 1866,

UNE MAISON,

Située rue des Payens, ville de Saumur,

Dépendant de la succession de M. Chaslés, greffier de paix.

S'adresser audit Me MAURICEAU, huissier, quai de Limoges, 157.

A LOUER

MAISON, avec cour et jardin, à Saumur, rue Verte, près du Champ. de-Foire. Cette maison est fraîche. ment restaurée.

S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois.

M. HURAULT vient de remplacer M. Eugène COUCHOT au Café de Paris, à Saumur, rue Royale, maison de M. René Rocher.

Les créanciers de M. COUCHOT sont priés de se faire connaître à l'étude de Me CLOUARD, notaire à Saumur, dépositaire des fonds.

DUPONT,

CARROSSIER.

Place du Petit-Thouars à Saumur.

Voitures en tous genres, confectionnées et sur commande; sellerie, articles d'écurie.

A LOUER, place du Petit-Thouars et rue de la Grise, 1er et 2me étages avec balcon, greniers et servitudes. S'adresser à M. Dupont, carrossier.

Changement de domicile.

L'étude de M° BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Cendrière, nº 8.

ON DEMANDE UN APPRENTI, pouvant gagner de suite. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

FRANCS ON DONNE

une boîte de papier à lettres, premier choix, timbré en couleur, et un cent d'enveloppes.

A la LIBRAIRIE-PAPETERIE GRASSET, rue Saint-Jean, 1.

DESCOTIS

Rue de l'Ancienne-Gare, maison de M. Leger.

CONFECTION D'ADRESSES A LA MAIN, pour la France et l'étranger; pliage et mise sous bande des prospeclus. – A PRIX MODÉRÉS.

LA FÉODALITÉ

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Memoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculs jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I. - ORIGINES FÉODALES. - Etablissement de la féodalité; LIVRE II.— URIGINES FEODALES.— EtaDIISSEMENT de la Teodante;—
Institutions romaines, germaniques, gallo-franques;—Vasselage militaire;
— Bénéfices;— Colonat;— Servage, etc.

LIVRE II.— Domination du Régime Féodal.— Etat politique de la France sous la féodalité;— Fiefs;— Censives;— Mainmortes;— Mariage féodal;— Bail féodal;— Gardes noble et roturière;— Successions, etc.

LIVRE III. — Réaction des legistes contre le régime féodal. — Eta-blissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux drois seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. - Prix: 5 francs.

DU MÊME AUTEUR :

LES CARTULAIRES ANGEVINS

Etude sur le droit de l'Anjou au moyen-âge.

Cet ouvrage a été récompensé par l'Académie des inscriptions et belles lettres, dans sa séance du 28 juillet 1865.

Un volume in-8°. - Prix: 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. Paul GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GRASSET, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean

BEDDIES SEC EDEC ED ALES ES.

| RENTES ET ACTIONS au comptant. 3 pour cent 1862 | SOCIETATION | BOURSE DU 25 MAI. | | | | | | | | | | |
|--|----------------|-------------------|---------|----------------|---------|----------|----------------|--------|---------|------|-----|-------|
| | Dernier cours. | | Hausse. | | Baisse. | | Dernier cours. | | Hausse. | | Bai | |
| | 1 64 | 10 | 1 , | 70 | 1 0 | n | 64 | 0.5 | T | - | - | N. P. |
| 4 1/2 pour cent 1859 | 0.9 | | | | 1 0 | | 93 | - | 1 18 | 20 | b | |
| Obligations du Trésor. | 449 | 50 | 1 1 | 25 | 1 0 | | 443 | - | 1) | 00 | D | N |
| Banque de France. | 1 2240 | 0 | l n | and the second | 10 | - 11 | 3370 | | 1 | 25 | 10 | |
| Crédit Foncier (estamp.). | 14019 | 50 | 1 0 | 9 | 2 | | 1130 | b | D | | n | |
| Gredit Foncier colonial | 1 555 | 1) | 1 0 |)) | 0 |)) | 555 | | 17 | 50 | D | |
| Crédit Agricole | 570 | | 1 0 | n |) » |)))) | 570 | | 10 | 3) | 0 | |
| Credit industriel. | 600 | .)) | 110 | h | D | " " | 600 | D | 1) |))) | D | |
| Crédit Mobilier | 515 |)) | B | 0 | n | 0 | 520 | D | D | 20 | D | |
| Comptoir d'esc. de Paris | 685 | 1)) | 1 7 | 50 | 10 | D | 695 | - | 5 | -)) |)) | |
| Orléans (estampillé) | 797 | 50 | 0 | b | 22 | 0 | 795 |)) | 10 | D | D | |
| Orleans, nouveau. |) » | 1)) | 0 | 3) | D | 0 | 1 0 | D D | >> |)) | 2 | |
| Nord (actions anciennes). | 1053 | 75 | D | 0 | 1 | 25 | 1062 | 50 |)) | n | 10 | |
| Est | 496 | 25 | n | 0 | 1 | 25 | 497 | 50 | 8 | 75 | D | |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 790 | D | 5 | 0 | D | " | 795 | 00 | 1 | 25 | >> | |
| Lyon nouveau. | 0 |)) | D | » l | 20 | ")) | 1 D | 0 | 5 | 0 | D | |
| Midi | 522 | 50 |)) | » l | 3 | 75 | 527 | 50 |)) | 0 | 1) | |
| Ouest | 525 |)) |)) | b | 1 | 25 | 520 | D | 5 |)) | D | |
| G'e Parisienne du Gaz | 1400 | .D | 10 | 0 | 2) | D | 1400 |)) | 10 |)) | 5 | |
| Canal de Suez | 352 | 50 | 2 | 50 | D | D | 360 | | 10 | D | 1) | |
| Transatlantiques | 445 | D | 2 | 50 | D | B | 445 | D | 7 | 50 | 5 | |
| Emprunt italien 5 0/0. | 39 | 80 | D | 60 | n | 0 | 39 | 65 | 3)) | D | n | |
| Autrichiens | 295 | 0 | D | 0 | 5 | n | 301 | 25 |)) | » | D | 1 |
| Sud-AutrichLombards | 295 | n | 2 | 50 | 0) | 0 | 290 |)) | 6 | 25 | D | |
| Victor-Emmanuel | 80 | D | Ю | » l | D | 0 | 80 | | D |)) | 5 | |
| Romains. | 58 | n | n | D | n | B | 54 | n a | D |)) | 1)) | |
| Crédit Mobilier Espagnol. | 252 | 50 | 7 | 50 | D | 0 | 245 | | D | 0 | 4 | |
| Saragosse | 147 | 50 | D | » l | 2 | 50 | 150 |)) | D | D | 7 | 5 |
| Séville-Xérès-Séville | 38 | D | 1 | 75 | D | 00 | 38 | 75 | 2 | 50 | D | 100 |
| Nord-Espagne, | 110 |)) |)) | 0 | D | " | 110 | | 1) | 75 | 10 | |
| Compagnie immobiliére | 377 | 50 | 5 | 0 | 0 | » | 380 | 0 |)) | 10 | 2) | 1 |
| ORLIGATIONS 9 - 0/0 | | | in m | | 10/20 | "11 | 900 | 10 | 2 | 50 | D | - |

OBLIGATIONS 3 p. 0/0. garanties par l'État, rembou

| | | 7 7 0- | | F., | | a voca g | A GALL | nours | ruies | a 5 | 00 f | r. | |
|------------------------|-------|--------|----|-----|-----|----------|--------|-------|-------|-----|-------|----|----|
| Nord | 0 0 0 | 1 305 | D | n | 0 1 | D | 0 11 | 304 | | | | | |
| Orléans | | 299 | D | n | 1 | | 0 | | 1 | | 1.150 |)) | |
| Paris-Lyon - Méditerra | anee. | 294 | | D | D | b | » | 294 | | 33 | " | n | |
| Ouest | | 295 | 0 |)) | D | 0 | » | 294 | | " | . " |)) | |
| Midi | | | |)) | | | » | 295 | | | " | | |
| 22000 0 0 0 0 0 0 0 | | 1 299 | 50 | 10 | D |)) | 10 | 300 | 50 | | " | " | I. |

Saumur, P. GODET, imprimeur.